

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 11

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Perolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse.* — *Les bancs d'école.* — *La lecture.*
— *Gymnastique scolaire.* — *Par où faut-il commencer?* —
L'Académie Sainte-Croix. — *Historique de l'école de Villarimboud.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Variété.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

« Il vient de se créer dans la grande cité mutualiste, Bordeaux, sous le nom de *Ligue protectrice de la mutualité scolaire*, une œuvre de philanthropie éducative qui est bien faite pour attirer l'attention.

L'institution nouvelle vise, au termes mêmes des statuts, trois buts précis :

1^o Provoquer la création de sociétés de mutualité scolaire dans toutes les communes de France où il n'en existe pas ;

2^o Intervenir fraternellement auprès des familles pour obtenir soit l'entrée des enfants dans la Mutualité scolaire, soit le maintien sur les contrôles des sociétaires qui y sont déjà inscrits ;

3^o Développer chez l'écolier, par des conseils, des livres, des images, des conférences ou de toute autre façon, l'idée du respect

de soi-même, qui relève l'individu à ses propres yeux, et le sentiment de solidarité sociale qui fera de lui plus tard un bon et honnête citoyen.

Le cadre, on le voit, est large; peut-être même trop large et laissant trop de place à la foule innombrable des initiatives et des dévouements dont il suppose l'éclosion nécessaire sur tous les points du territoire; c'est une armée de volontaires de la mutualité scolaire qu'il faut à l'œuvre. Aussi bien l'a-t-elle compris et veut-elle provoquer dans toute la France la constitution de comités départementaux et locaux qui seront ses organes moteurs recevant l'impulsion d'un comité central tout en jouissant d'une vie propre. » *(Journal des Instituteurs.)*

*
* *

Une fois, le brevet obtenu, quelques maîtres ne continuent pas leurs études et négligent de se mettre au courant des nouvelles méthodes d'enseignement. En restant stationnaires, ils ne tardent pas à se trouver arriérés parce que, comme toutes les sciences, la pédagogie progresse. Un des meilleurs moyens pour les maîtres de perfectionner leurs connaissances, c'est de prendre part le plus souvent possible aux conférences d'instituteurs. A ce propos, nous lisons dans le dernier numéro de *l'Ecole nationale*.

« Il faut faire appel à tous les concours, si l'on veut sûrement contribuer à l'amélioration de l'enseignement élémentaire. Nulle part, en effet, on ne constate autant de changements successifs que dans les méthodes et les programmes primaires. Par suite d'une observation mieux comprise de l'enfance et d'une appréciation plus saine des besoins différents des populations, des aperçus nouveaux se font jour; la pédagogie étend son champ d'action en devenant, à la fois, plus scientifique et plus pratique; elle impose des réformes à la base des études, c'est-à-dire là où elles profiteront au plus grand nombre. En conséquence, il est absolument nécessaire de porter l'attention du personnel vers ces buts méconnus, ce qui n'est possible que par des réunions générales où la confraternité, la confiance et le dévouement s'associent pour provoquer des discussions courtoises, intéressantes et profitables.

... J'ai entendu souvent exprimer la satisfaction qu'on avait éprouvée dans une réunion et, par la suite, rappeler les opinions qu'on y avait défendues. Ceux qui tiennent ce langage ont compris la haute portée éducatrice des conférences; ils sont convaincus qu'elles resteront le meilleur moyen de perfectionnement individuel, de réformes sûres, rapides et générales. »

